

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5186 - Jeudi 20 Août 2026 - Prix : 200 Fc

6E SALON DE L'EMPLOI :

Le Palais du peuple, carrefour d'opportunités



La Maison de l'Emploi mise sur la rencontre directe pour relancer l'insertion. Appuyée par ses partenaires institutionnels et privés, elle a ouvert mardi 18 août la 6e édition du Salon de l'Emploi. L'événement se déploie en deux temps : les 18 et 19 août au Palais du peuple, lieu sou-

vent mis à disposition comme vitrine institutionnelle des grands rendez-vous économiques, puis le 20 août dans ses propres locaux pour un suivi plus personnalisé des candidats.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

06 Rabiwul - Awal 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Août 2026

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 07mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 17mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



SÉCURITÉ ROUTIÈRE À MOHÉLI :

Quand ceux qui font respecter la loi doivent montrer l'exemple

À Mohéli, le débat sur la sécurité routière ne concerne plus seulement les comportements des usagers. Casque, ceinture, transport d'enfants à moto ou immatriculation : des habitants s'interrogent sur le comportement de certains agents chargés de faire respecter le Code de la route. Pour eux, l'exemplarité doit commencer par ceux qui incarnent l'autorité.

À Mohéli, les contrôles routiers sont de plus en plus visibles. Pour de nombreux usagers, ils sont nécessaires pour réduire les risques d'accidents. Mais leur crédibilité est parfois mise à l'épreuve par des comportements attribués à certains représentants de l'autorité. Des habitants affirment avoir vu des policiers ou gendarmes circuler à moto sans casque, conduire sans ceinture ou transporter plusieurs enfants sur une même moto. D'autres évoquent des véhicules appartenant à des autorités ou utilisés par des responsables qui circuleraient sans immatriculation visible. « Ils ont raison de nous contrôler, puisque c'est

pour notre sécurité. Quand on tombe d'une moto, ce n'est pas la police qui prend le choc à notre place. C'est nous », témoigne un conducteur.

Mais, selon lui, l'exigence doit être réciproque : « Nous acceptons les contrôles, mais ceux qui nous contrôlent doivent aussi respecter les règles. Sinon, les gens finissent par penser que la loi n'est pas la même pour tout le monde. » Youssouf Mouituondine partage cette position. Pour lui, aucune exception ne devrait être admise concernant le port du casque. « Si le port du casque est obligatoire pour les citoyens, cette obligation doit s'appliquer à tout le monde, y compris aux agents chargés de faire respecter le Code de la route », estime-t-il. Fahar Abdoulohab soulève également la question de l'égalité devant la règle. « Quand un citoyen est arrêté pour une infraction, il doit répondre de son acte. Mais si une personne qui représente l'autorité commet la même faute et passe sans être contrôlée, cela pose forcément des questions », explique-t-il.

Pour les habitants, l'enjeu dépasse donc la simple sanction.



Il concerne surtout la crédibilité du message de prévention. Un agent roulant sans casque ou conduisant sans ceinture peut donner l'impression que ces équipements ne sont pas indispensables. Le transport de plusieurs enfants sur une même moto est également cité comme une pratique préoccupante. « Les enfants sont plus vulnérables. Ils ne maîtrisent pas toujours les risques de la circulation », souligne un parent. Ces

témoignages ne visent évidemment pas l'ensemble des forces de l'ordre. Beaucoup d'agents respectent les règles et accomplissent leur mission dans des conditions difficiles. Mais quelques comportements visibles peuvent suffire à ternir l'image d'une institution.

À Mohéli, où la moto constitue un moyen de déplacement essentiel, les habitants souhaitent donc que les contrôles se poursuivent, mais aussi qu'ils

soient accompagnés d'une véritable culture de l'exemplarité. Car sur la route, l'accident ne distingue ni uniforme, ni fonction, ni statut. La loi doit être la même pour tous. L'autorité ne se mesure pas seulement à la capacité de contrôler et de sanctionner, mais aussi à la capacité de montrer l'exemple.

Riwad

FESTIVAL 321 TANA :

Farid Abdou El Fatah, représente la scène comorienne

Farid Abdou El Fatah incarne la vitalité de la scène comorienne à Antananarivo durant la 7^e édition du Festival 321, organisée par la Compagnie Rary du 19 au 23 août. Placé sous le thème « Dihy sy Tantara » (danse et histoire), l'événement va réunir des artistes de Madagascar, de Maurice, de Suède et des Comores. Dans le cadre des rencontres, Farid a partagé son expérience en expliquant la réalité du monde artistique aux Comores et en retraçant l'histoire de la danse contemporaine.

Farid s'est lancé dans la danse contemporaine en 2022 avec le collectif K-Danse. Dès 2023, il devient assistant chorégraphe de la compagnie, après une formation de six mois en acrobatie qui enrichit son langage corporel. Ses tournées dans les îles de l'archipel lui permettent de confronter ses créations à différents publics et de renforcer son identité artistique. En 2024, une rencontre et une formation avec des chorégraphes malgaches marquent un tournant. Farid prépare alors son premier solo, présenté à l'allian-

ce française de Moroni. « Ce solo a séduit les organisateurs du festival, et c'est ainsi que l'invitation est venue », explique-t-il. Pour lui, c'est une étape décisive : « C'est une bonne chose de débiter une carrière professionnelle, avec des rencontres merveilleuses dans le domaine artistique. C'est une occasion d'ouverture vers d'autres opportunités. »

Au Festival 321, Farid découvre des univers multiples : « J'ai rencontré des artistes, d'autres nationalités, chacun avec son monde. Les échanges

étaient riches. » Souligne-t-il. Durant ces échanges, il prend aussi le temps d'expliquer le monde artistique aux Comores et l'histoire de la danse tel qu'il a vécu. Dans ses créations, Farid dit chercher à faire sentir la force des récits comoriens, mais aussi leur fragilité face au monde moderne. Il évoque aussi les projets en incubation au sein de sa compagnie, mais annonce déjà un projet personnel baptisé « Rencontre », qu'il souhaite développer à moyen terme.

Farid adresse enfin un message aux nouvelles générations : «

C'est la persévérance qui paie. Restez focus sur la danse et cherchez toujours à évoluer. Osez créer, même si les moyens sont limités. La danse est un domaine qui peut nous épanouir.

» Et pour résumer son expérience au Festival 321 en une phrase, il glorifie « Une rencontre qui transforme, une mémoire qui s'invente. »

Aticki Ahmed Ismael

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Hamdi Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



6E SALON DE L'EMPLOI :

Le Palais du peuple transformé en carrefour d'opportunités

Ce Salon s'affirme comme une plateforme d'échanges entre offre et demande. Il réunit entreprises, recruteurs, administrations, partenaires techniques et financiers, porteurs de projets et jeunes en recherche d'une première expérience. Le programme alterne job dating, ateliers de préparation aux entretiens, conférences d'orientation et rencontres professionnelles. L'objectif affiché n'est plus seulement de connecter, mais d'équiper les participants avec des outils concrets pour l'emploi et la création d'activité, dans un pays où l'avenir professionnel des jeunes reste une priorité nationale. La journée d'ouverture s'est déroulée dans l'ambiance. Les visiteurs ont pris le

temps de circuler de stand en stand, d'interroger les exposants sur leurs métiers et leurs besoins en recrutement. La diversité des exposants a illustré le pluralisme de l'économie locale. Le secteur automobile est représenté par Kam Motors, venu présenter ses activités et services, ainsi que ses perspectives d'embauche pour des profils techniques et commerciaux.

Le pôle entrepreneuriat était porté entre autres par le Projet Facilité emploi 2, dispositif d'appui à la formalisation et au financement des initiatives de différents projets dont la plupart pour les femmes rurales. Sa présence confirme la place grandissante de l'accompagnement à la création d'entreprise

locale. Très remarqué, le stand de Naskara Mafura ya Suha na Unono, tenu par Nass, mettait en valeur la filière naturelle comorienne. L'exposante proposait des huiles macérées au girofle, des essences végétales et de l'huile essentielle d'ylang-ylang, une production ancrée dans la valorisation des ressources locales, compensant cosmétique, bien-être et agro-transformation. Autre acteur central de cette édition, Sowu la Hazi, programme dédié à l'insertion socioprofessionnelle. La structure s'adresse à un public large, jeunes scolarisés ou non, en décrochage ou en reconversion.

« Nous accueillons tous les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non.

Notre mission, c'est d'étudier chaque profil, de valoriser les compétences, de proposer des formations et d'initier à l'entrepreneuriat avec l'appui de nos partenaires et de nos mentors », nous expliquait lors de l'évènement Fatima Athoumani, conseillère de Sowu la Hazi, située à Moroni Coulée. « Nous assurons un parcours complet, notamment l'accueil, l'entretien de diagnostic, les ateliers pratiques. L'idée est d'aider concrètement les jeunes et de contribuer, à notre échelle, à leur insertion. » Le volet social et santé fut porté par notamment l'Association KIYO, engagée dans la lutte contre la surdité. Son stand est consacré à la prévention, aux signes de dépistage précoce et à la

sensibilisation sur l'inclusion des personnes malentendantes dans l'emploi, une dimension essentielle mais encore peu visible.

Entre opportunités pour les primo-demandeurs, pistes de reconversion pour les chercheurs d'emploi et réseautage pour les professionnels en activité, cette 6e édition confirme sa vocation comme espace pragmatique où se croisent automobile, cosmétique naturelle, accompagnement entrepreneurial, économie sociale et solidaire puis santé communautaire. Les organisateurs donnent rendez-vous ce mercredi pour maintenir l'élan et multiplier les contacts.

Hamdi Abdillahi Rahilie

SANTÉ :

Pharmacie Traleni fermée pour vente de produit présumé périmé

Fermée depuis une semaine, la pharmacie Traleni, située près de la gare de Gobadjou, fait l'objet d'une information judiciaire. Selon nos informations, l'officine aurait délivré un injectable périmé, administré à un nourrisson immunodéficient. Aucun écriteau n'explique la fermeture, mais l'Agence nationale des médicaments et des évacuations sanitaires (ANAMEV) confirme avoir dépêché une équipe d'inspection sur place.



s'est rapidement dégradé. Transféré au Centre hospitalier national El-Maarouf, il a été stabilisé avant que sa famille ne quitte l'établissement sans accord médical. Une rechute a ensuite nécessité une nouvelle hospitalisation au CHN, puis une évacuation sanitaire en Tanzanie, au vu de la complexité du cas. C'est durant ce parcours que selon nos informations, l'ordonnance a été

exécutée à la pharmacie Traleni. Un agent aurait remis plusieurs flacons aux parents. Selon nos sources, c'est l'infirmière assurant les soins à domicile qui aurait constaté le dépassement de la date de péremption sur l'un d'eux. Dans les heures suivant l'administration, l'état du bébé se serait aggravé. Interpellée par le père, la pharmacie aurait reconnu l'erreur que le lot n'était

plus valable.

En conséquence, l'établissement reste interdit de réouverture le temps d'une grande inspection, laquelle doit établir si le reste du stock est conforme à la réglementation. L'ANAMEV se trouve au cœur de ce dossier, en raison de sa mission de sécurisation du circuit du médicament. La règle étant qu'un produit périmé ne doit ni être vendu ni dispensé, car il devient impropre à la consommation. Interrogée hier par notre rédaction, l'Agence a indiqué que ses inspecteurs se trouvaient justement dans les locaux de la dite pharmacie au moment de notre appel. Une mission conjointe avec l'Inspection générale de la Santé y vérifie les stocks, la traçabilité des lots et les conditions de conservation. La réouverture de l'officine resterait probablement

suspendue à ses conclusions.

Sur le plan judiciaire, nos investigations révèlent que deux personnes seraient mises en examen et placées sous contrôle judiciaire, à savoir l'agent ayant délivré le produit en vente à l'officine et le praticien d'El-Maarouf ayant pratiqué l'injection. Trois chefs d'accusation sont retenus : administration de substance nuisible, blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui. L'instruction devra établir s'il existe ou non un lien de causalité entre la dégradation clinique du nourrisson et le produit litigieux. Au-delà de ce cas, cette affaire relance avec acuité la question du contrôle des officines et de la rigueur indispensable sur toute la chaîne pharmaceutique.

Hamdi Abdillahi Rahilie

AGRICULTURE :

Visite de la piste rurale de Bandasamlini à Mberadjou

Afin de constater l'évolution des travaux de la piste rurale de Bandasamlini, le ministère de l'Agriculture a organisé une visite du chantier le 18 août dernier. Bien que le chantier évolue progressivement, les cultivateurs de la région ont profité de cette visite pour soulever la difficulté d'irrigation des plantes.

Une forte délégation composée du ministre de l'agriculture, le représentant du PNUD, le directeur de la stratégie agricole, le commissaire au plan et des hauts cadre projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores - FSRP KM ont visité le chantier de la piste rurale reliant Bandasamlini à Batou, puis Batou à Dimadjou - Hamahamet jusqu'à Mberadjou. Cette visite a permis à la délégation de constater l'état d'avancement du chantier considéré comme un projet d'envergure visant à renforcer le développement agri-

cole des régions Hamahamet, Mboude et Mitsamihuli. Cette piste en cours de construction est un projet du gouvernement à travers le ministère de l'Agriculture mis en œuvre par le projet FSRP et financé par la Banque mondiale Banque mondiale Région Afrique (BM). Sur place, le ministre de l'agriculture Daniel Ali Bandar a tenu à rassurer les habitants et cultivateurs de la région au nom du gouvernement.

« C'est par volonté d'organiser cette visite afin de constater l'état d'avancement des travaux liés à cette piste car c'est un projet bénéfique pour les habitants des trois régions Mboude Mitsamihuli et Hamahamet. Cette route sera praticable pour les habitants desdites régions mais aussi les cultivateurs. Cette piste va développer l'agriculture et elle compte 11 kilomètres. C'est un début mais il reste beaucoup à faire, raison pour laquelle nous sommes venus avec nos partenaires du PNUD pour constater

ensemble l'évolution du chantier. Les défis sont encore énormes, surtout la question de l'eau mais des solutions sont en cours ». La question de l'eau pour irriguer les plantes a été soulevée par le porte-parole des cultivateurs Djoumoi Ibrahim, originaire de Batou Hamahamet.

« Nous sommes très reconnaissants de la construction de cette piste rurale. Et nous saluons les efforts du gouvernement, mais nous voudrions obtenir une solution de l'eau pour arroser les plantes sinon rien ne résistera contre les effets de la sécheresse. Et on s'engage en tant que cultivateurs à accompagner le gouvernement vers l'autosuffisance alimentaire ». Luca Monge Roffarello, représentant résident du PNUD, en sa qualité de chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur agricole, a déclaré : « J'ai eu la chance de venir avec le ministre pour visiter ce chantier. C'est un territoire qui pos-

sède beaucoup d'opportunités. Et on est également conscient des défis surtout l'eau. Mais ensemble on va essayer de trouver une solution ». De son côté Mze Aboudou Mohamed Chafiou, Commissaire au plan a estimé que « cette infrastructure est cruciale dans la mesure où elle va connecter les régions Hamavou, Mboude, Mitsamihuli et

Hamahamet. Ce sont des régions riches en agriculture. Et je vous rassure qu'un projet de citernes pour l'irrigation sera envisagé ». Rappelons que ce projet vise au développement agricole des zones rurales et à faciliter la circulation des personnes et des produits agricoles.

Kamal Gamal



HOMME ET MICROBIOTE :

Bénéfice ou pathogénicité ?

La Coopérative des Étudiants de la Faculté des Sciences et Techniques a organisé, ce mercredi 19 août à la FST, une conférence sous le thème « Les microbes amis ou ennemis ? ». Étudiants, enseignants et autorités universitaires y ont pris part autour d'une question longtemps caricaturée.

C'est à 9h00 que s'est ouverte la conférence scientifique parrainée par la Faculté des Sciences et Techniques. Dans la salle, la présence du Recteur de l'Université des Comores, du Doyen de la FST et de plusieurs enseignants-chercheurs a témoigné de l'importance accordée à cette initiative. Pour animer cette rencontre, la CEFST a fait appel au doctorant Moussa Amroudine. Scolarisé à Nioumadzaha Bambao, il a poursuivi ses études en Tunisie où il a terminé major de sa promotion en génie biologique. Ingénieur diplômé, il prépare un doctorat à l'Institut Pascal, à l'Université Clermont Auvergne en France. Son projet de thèse pour 2026-2028 porte sur la valorisation des biomasses agroforestières par bioconversion fon-

gique pour produire des mycoprotéines biosourcées. Face à un public attentif, le doctorant a déconstruit l'idée tenace selon laquelle le microbe serait systématiquement nuisible. Lors de sa présentation, Moussa Amroudine a expliqué que contrairement aux idées reçues, 99% des microbes dont nous avons besoin ne sont pas nos adversaires, a-t-il martelé. Le corps humain héberge près de 10 puissances 14 micro-organismes, soit un microbe pour une cellule, pour une masse d'environ deux kilos. Ce microbiote synthétise entre 10 et 50% de nos vitamines, facilite l'absorption de l'énergie, soutient le système immunitaire, intervient dans le stockage des graisses et participe à la formation de vaisseaux sanguins dans l'intestin. Cet équilibre reste fragile alors qu'il fonde notre santé. Une prise d'antibiotiques sans encadrement ou un changement alimentaire brutal suffit à le perturber. L'intervenant a insisté sur la prévention de l'antibiorésistance et sur le lien établi entre déséquilibre du microbiote et diabète de type deux. La réflexion s'est élargie à l'alimentation et à l'envi-



ronnement avec des exemples comoriens. Il a expliqué la fermentation lactique où le lactose devient acide lactique et permet la coagulation du lait en yaourt ou en fromage. Le même principe vaut pour le manioc fermenté sous forme d'attiéké, de gari, de tapai ou de pâte. L'activité microbienne y améliore la digestibilité, révèle les arômes, prolonge la conservation et élimine le

cyanure par acidification. Au-delà de l'assiette, le rôle des micro-organismes dans les sols est décisif. Le chercheur a décrit un cycle qui débute par la photosynthèse et la conversion du dioxyde de carbone, se poursuit par l'exsudation racinaire de sucres et d'acides aminés, puis par la fixation de l'azote. Les mycorhizes nourrissent la plante tandis que les champignons endo-

phytes la défendent. Ce microbiote devient, via le compostage, moteur naturel de fertilité. La rencontre a atteint son but en montrant que les micro-organismes, loin de se résumer à des agents pathogènes, sont des partenaires indispensables pour la santé humaine, la sécurité alimentaire et la transition écologique.

Hamdi Abdillahi Rahilie

ENVIRONNEMENT :

COP17 sur la désertification à Oulan-Bator

La dix-septième session de la Conférence des Parties (COP17) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) s'est ouverte à Oulan-Bator, en Mongolie, réunissant des délégués de 196 pays et de l'Union européenne. Cette conférence, la première des trois COP des Conventions de Rio à se tenir en 2026, marque un tournant décisif dans la lutte mondiale contre la dégradation des terres, la pénurie d'eau et le changement climatique.

L'urgence est palpable. Selon les sources, la dégradation des terres et la sécheresse coûtent près de 900 milliards de dollars par an à l'économie mondiale. Aujourd'hui, ces phénomènes touchent déjà 40% des terres de la planète et impactent directement 3,2 milliards de personnes. Depuis l'an 2000, la fréquence des sécheresses a augmenté de près d'un tiers, entraînant des pertes annuelles d'au moins 300 milliards de dollars. En

Mongolie, pays hôte, la réalité est frappante : 77% des terres sont dégradées, et les hivers rigoureux (dzuds) ont récemment causé la perte de plus de sept millions de têtes de bétail. Le message porté par la Mongolie et la CNULCD est clair : il faut passer des paroles aux actes. N. Uchral, Premier ministre de Mongolie, a souligné que le principal changement attendu est le passage des « objectifs à la mise en œuvre et des engagements à des résultats

mesurables ». Pour y parvenir, six axes prioritaires ont été définis, notamment l'augmentation des investissements, le renforcement de la résilience à la sécheresse au cœur des politiques de développement, et la participation active des communautés locales. Le financement reste le défi majeur. Les besoins annuels pour lutter contre la dégradation des terres sont estimés à 355 milliards de dollars, alors que les investissements actuels ne plafonnent qu'à 77 milliards, soit un déficit annuel de 278 milliards de dollars. Actuellement, le secteur privé ne fournit que 6% de ces financements. La COP17 vise donc à mobiliser de nouvelles sources de financement et à renforcer la collaboration entre les gouvernements et les institutions financières pour réduire les risques liés aux investissements régénératifs. Pour la première

fois, une attention particulière est portée aux parcours (steppes, savanes), qui couvrent 54% de la surface terrestre et font vivre deux milliards de personnes. Près de la moitié de ces écosystèmes stratégiques sont déjà dégradés. À travers la « Rangelands Flagship Initiative », la conférence souhaite accroître les investissements à long terme pour soutenir les moyens de subsistance des pasteurs et éleveurs. La conférence se poursuivra jusqu'au 28 août avec des journées thématiques consacrées au financement, à l'eau, aux populations et aux systèmes alimentaires. Les décisions qui y seront adoptées façonneront la prochaine phase de l'action mondiale pour restaurer les terres et bâtir un avenir plus sûr pour les communautés qui en dépendent directement.

Mmagaza



La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
Librairie A la Page
Librairie Nouveautés
Librairie Au Paradis des livres
Sawa Prix
Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
Kiosque BUS (Place des banques)

BASKET-BALL :

Le président de la zone 7 en visite à Moroni

Après le forum de Basketball organisé à Moroni en juillet dernier, c'était au tour du président de la zone 7 FIBA de se rendre aux Comores pour une visite de travail. Abel Louis Ntsay a été reçu par les autorités sportives du pays, pour parler développement de basket aux Comores, et les perspectives d'ouvrir un peu plus les clubs par rapport à leur participation aux plus grandes compétitions continentales toutes catégories confondues.

La Fédération Comorienne de Basketball (FCBB) a l'honneur d'accueillir aux Comores M. Abel Louis Ntsay, Président de la Zone 7 de FIBA Afrique, dans le cadre d'une visite officielle », rapporte une publication de la faïtière de la balle orange. Cette visite, rentrerait dans le cadre d'une politique de soutien de FIBA Afrique au développement du basket aux Comores. « Cette visite s'inscrit dans la dynamique engagée par le Bureau Exécutif de la FCBB pour faire progresser et développer le basketball comorien. Elle témoigne également de l'attention portée par la Zone 7 à cette dynamique et de sa volonté de soutenir les efforts entrepris pour accompagner le dévelop-

pement de notre basket-ball. » Une étape importante dans le renforcement des relations entre la FCBB et la Zone7. Au-delà des échanges institutionnels, elle devrait permettre d'identifier les priorités du basketball comorien. La formation des jeunes, l'accompagnement des clubs et le développement des compétitions figurent notamment parmi les enjeux. Reste désormais à transformer cette volonté affichée de soutien en actions concrètes et durables. Un accompagnement dont le basketball comorien aura besoin pour franchir un nouveau cap. Ancien président de la Fédération Malagasy de Basketball, il est l'indéfectible président de la Zone 7 africaine depuis plus d'une décennie. Et sa venue n'est pas le fruit du hasard. Elle marque au moins la confiance que la Fédération Comorienne, sous Ahamada Djinti jouit auprès de l'écosystème de basket continental. Durant son passage dans la capitale, Mr Ntsay a rencontré le Comité exécutif de la FCBB, avec qui, il a eu des discussions très intéressantes, notamment en ce qui concerne le renforcement des liens entre les deux instances. « Une visite importante qui traduit la volonté de renforcer la collaboration entre la FCBB et la Zone 7 de FIBA



Afrique, au service du développement du basketball aux Comores. » Cette rencontre aurait surtout permis de poser les bases d'une coopération plus structurée entre les deux instances. Pour la FCBB, l'enjeu sera désormais de concrétiser les échanges par des projets au bénéfice du basketball national. La formation, l'encadrement des jeunes et le renforcement des compétitions pourraient notamment constituer des priorités. Le passage du président de la Zone 7 apparaît ainsi comme une opportunité pour accélérer le développement de la discipline. Une dynamique que la FCBB devra désormais inscrire dans la

durée. Toujours dans cette même dynamique, Abel Ntsay a rencontré le patron du sport comorien. «Le président de la Zone 7 de FIBA Afrique, Abel Louis Ntsay, a rencontré le président du COSIC et les dirigeants de la Fédération Comorienne de Basketball», comme nous fait dire une note du COSIC. Au cours de l'entretien, les deux hommes ont échangé sur la façon dont FIBA Afrique pourra apporter une aide pour renforcer la compétitivité des basketteurs comoriens. « Les échanges ont porté sur le développement du basketball comorien, la participation des jeu-

nes aux compétitions de FIBA Afrique et le renforcement des sélections nationales. » Cette rencontre ouvre donc des perspectives pour une implication accrue de FIBA Afrique dans le développement du basket comorien. L'objectif est de traduire ces échanges en programmes concrets, notamment en faveur de la jeunesse. Le renforcement des sélections nationales apparaît également comme un chantier prioritaire. Pour le basket comorien, cette visite pourrait ainsi marquer le début d'un accompagnement plus soutenu au niveau régional.

Imtiyaz

VOTRE SANTÉ

Hypertension : que faire quand on a “16” de tension le matin ?

La tension est souvent plus élevée au réveil, mais un chiffre au dessus de la moyenne ne doit pas systématiquement vous inquiéter. Découvrez la marche à suivre!

Vous vous réveillez, vous branchez votre tensiomètre... Et le chiffre tombe : 16. De quoi avoir un petit coup de stress, avant même le café. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Faut-il s'inquiéter ou simplement respirer un bon coup ?

Qu'est-ce que l'hypertension et quand faut-il s'inquiéter ?

L'hypertension artérielle, ou HTA, c'est lorsque la pression du sang dans les artères reste trop élevée de manière durable. On parle souvent du “tueur silencieux” car elle ne provoque pas toujours de symptômes, bien que les patients consultent généralement pour des maux de tête, des vertiges, une fatigabilité ou nervosité, ou encore des sueurs. Mais à terme, l'hypertension augmente sérieusement les risques cardiovasculaires, ou même rénaux.

Il existe deux grandes formes d'hypertension. La primaire, qui n'a pas de cause unique mais qui est favorisée par la génétique, un excès de sel, le tabac, l'alcool, le surpoids ou un mode de vie trop sédentaire. Et la secondaire, qui découle d'une maladie bien identifiée : troubles rénaux, déséquilibre hormonal, certaines pathologies endocriniennes...

La tension se mesure en deux chiffres : la systolique (le plus haut, quand le cœur se contracte) et la diastolique (le plus bas, quand le cœur se relâche). En France, une tension normale tourne autour de 12/8. Au-delà de 14/9, on parle déjà d'hypertension !

Pourquoi la tension peut grimper le matin ?

Alors, que faire si vous remarquez des maux de tête ou un chiffre élevé au réveil ? Cela ne sort pas toujours de nulle part. Notre corps suit un rythme circadien : la pression artérielle est souvent plus basse la nuit et remonte en fin de sommeil, lorsque l'organisme se prépare à affronter la journée. Le système nerveux, les vaisseaux san-

guins, les reins et certaines hormones travaillent ensemble pour réguler cette pression. Et parfois, ces mécanismes se montrent un peu trop enthousiastes au réveil !

Mais le stress matinal joue aussi un rôle : mauvaise nuit, réveil en sursaut, anxiété avant une journée chargée... Sans oublier les excès de caféine ou de nicotine ! Et puis il y a ce qu'on appelle l'hypertension masquée : chez certaines personnes, la tension est normale chez le médecin mais grimpe à domicile, notamment le matin.

Comment réagir face à un chiffre élevé au réveil

Si vous êtes dans ce cas, d'abord, pas de panique. Une seule mesure ne veut rien dire : la tension varie tout au long de la journée et peut être influencée par le stress, la posture ou même le moment du repas.

Ensuite, place à l'automesure ! Idéalement, on prend trois mesures le matin, au calme, avant le petit-déjeuner et tout médicament, et trois le soir, dans les mêmes conditions. Et ce, pendant trois jours consécutifs. Bras au repos, tensiomètre

valide, silence et respiration sont les clés d'une mesure fiable. Après les 18 mesures au total, et si vous avez remarqué que la moyenne est plus élevée que ce qu'elle ne devrait, alors vous pouvez en parler à un professionnel.

Si vous n'avez pas le matériel adapté, vous pouvez compter les battements du cœur par minute : la moyenne se situe autour de 70, mais peut varier selon les personnes et leur mode de vie. Car oui, miser sur l'hygiène de vie est une arme redoutable. Cela passe notamment par :

- réduire le sel
- bouger au moins 30 minutes par jour
- maintenir un poids de forme
- limiter l'alcool et arrêter le tabac.

Enfin, si l'hypertension est confirmée par un médecin, un traitement antihypertenseur pourra être envisagé, toujours sous suivi. L'important, c'est de traiter le problème sur le long terme, pas de chercher à “faire baisser” un chiffre ponctuel par tous les moyens !

(Medisite)

Numéros utiles	
Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmerie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni:: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 773 43 43 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet SUHA dote les structures de santé d'équipements biomédicaux et des produits contraceptifs d'une valeur de plus de 250 000 euros pour renforcer la qualité des soins de première ligne aux Comores.

Moroni, Aout/2026

Dans le cadre du **Plan national de développement sanitaire 2022–2026**, le ministère de la Santé et de la Protection sociale, appuyé par le **projet d'amélioration des soins de santé primaires aux Comores en favorisant l'égalité de genre (SUHA)**, financé par l'Agence française de développement, procède à la dotation d'équipements biomédicaux ainsi que d'un important lot des produits contraceptifs. Ceci vise à garantir des soins plus sûrs, plus efficaces et accessibles, pour les femmes enceintes, les mères et filles en âge de procréer, les nouveau-nés et les populations vulnérables.

Cette intervention représente un investissement global de plus de **250 000 euros** et constitue une contribution majeure au renforcement durable du système de santé comorien.

Des équipements et des produits contraceptifs au service de la qualité des soins en général et soins sexuelles et reproductifs en particulier.

Les équipements permettront de renforcer les capacités opérationnelles des structures sanitaires en améliorant les conditions d'examen, d'accouchement, de stérilisation et de prise en charge d'urgence. Parmi les équipements fournis figurent du matériel d'examen médical, des tables d'examen et d'accouchement, des aspirateurs de mucosités pour nouveau-né, des concentrateurs d'oxygène, des dispositifs pour la stérilisation et des lampes d'examen.

Une initiative alignée sur les priorités nationales et internationales

Cette action s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du gouvernement de l'Union des Comores visant à renforcer les soins de santé primaires, à améliorer la santé maternelle et infantile et à réduire les inégalités d'accès aux services de santé.

Elle contribue également à l'atteinte des **Objectifs de développement durable (ODD)**, en particulier :

- **ODD 3 : Bonne santé et bien-être ;**
- **ODD 5 : Égalité entre les sexes**, à travers l'amélioration de la santé maternelle ;
- **ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.**

Par cette intervention, le projet SUHA participe activement à la consolidation d'un système de santé plus résilient, inclusif et performant.

Le rôle clé des partenaires

Cette réalisation est possible grâce au soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) qui, dans le cadre de sa coopération avec les Comores, accompagne les efforts de renforcement du système de santé comorien.

Financé par l'AFD, le projet SUHA est mis en œuvre par la Croix-Rouge française (CRF) et le Croissant-Rouge comorien (CRCo). Il illustre ainsi la complémentarité entre les institutions nationales et les partenaires techniques et financiers, au service d'un objectif commun : offrir à chaque citoyen et chaque citoyenne un accès équitable à des soins de qualité.

Un impact durable pour les communautés

Au-delà de la fourniture d'équipements et des produits contraceptifs, cette initiative permettra :

- D'améliorer la précision du diagnostic ;
- De renforcer la sécurité des actes médicaux ;
- D'accélérer la prise en charge des urgences ;
- Améliorer l'accès aux soins de qualité liés au planning familial
- De réduire les complications liées à la maternité et à la période néonatale ;
- Et de consolider les capacités des prestataires de santé.

En renforçant les structures de première ligne, le projet SUHA contribue directement à rapprocher les services essentiels des communautés et à améliorer durablement les indicateurs de santé publique aux Comores.

Contact presse

Nelly Jossé, cheffe de délégation Croix-Rouge française
hod-comores.frc@croix-rouge.fr ; 359 26 67

À propos du Croissant-Rouge comorien et de la Croix-Rouge française

Le Croissant-Rouge comorien est auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Il intervient dans le développement de programmes de santé communautaire, de réponse aux épidémies, de lutte contre les violences basées sur le genre, de prévention et de préparation aux risques liés au changement climatique.

Déléguée auprès du Croissant-Rouge comorien depuis l'an 2000, la Croix-Rouge française apporte son soutien technique et financier dans la mise en œuvre des programmes. Ces projets sont principalement soutenus par l'Agence française de développement et la délégation de l'Union européenne aux Comores.

Suivez l'actualité du projet et les étapes de sa mise en œuvre sur nos réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/croissanttrougecomorien>

À propos de l'Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'international. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français.e.s en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

« Du côté des autres, pour un monde en commun. »

En savoir plus : **<https://www.afd.fr>**